



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	HELICOPTERES DE FRANCE	Tel : 0609245780
Aéronef (type couleur immatriculation)	AS 350 B 3 GRIS HB-ZSE	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	ONF	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
26/07/2021	LE PERIER	CBE DE LA SELLE		3		héliportage de matériel .
.....	VALCENESTRE	CBE COMBOURSSIÈRE		4		héliportage de matériel .
						COPIE AU CHEF DE SECTEUR OISANS/VALBONNAIS

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national


Autorisation accordée refusée

N°

Suivi par :

à Gap, le

Le Directeur,

Le Directeur Adjoint,

 Thierry Durand